

**Expérimentation et évaluation d'un Référentiel d'agir compétent à l'intégration des connaissances favorables à la réussite éducative des jeunes du Québec
(Numéro du contrat : 350021596)**

RAPPORT FINAL D'ÉVALUATION

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

PRÉSENTÉ À :

**LA DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉVALUATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)



Québec, novembre 2015

La pertinence d'augmenter l'utilisation des connaissances en faveur de la réussite éducative et la nécessité de renforcer les compétences des intervenants du milieu scolaire dans ce sens sont à la base du développement du Référentiel d'agir compétent (RAC) à l'intégration des connaissances favorables à la réussite éducative.

Développé conjointement par le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) et l'Équipe RENARD, avec la collaboration de chercheurs, d'étudiants et de représentants des milieux de pratique et des organisations œuvrant en éducation, le RAC identifie sept domaines d'actions compétentes attendues de trois catégories d'acteurs clés du milieu scolaire, soit la direction d'école, le conseiller ou la conseillère pédagogique et le personnel enseignant, pour dynamiser l'utilisation des connaissances issues de la recherche (CIR).

Le RAC s'inscrit dans une approche globale mettant en évidence les responsabilités de tous les acteurs dans la promotion et le développement d'une culture de recherche et de transfert de connaissances de même que dans le soutien et l'accompagnement de l'équipe-école.

Le rapport présente les résultats finaux de l'évaluation de la mise en œuvre du Référentiel d'agir compétent. Il complète les données d'évaluation présentées dans les rapports déposés au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) en août 2014 et en mars 2015. Plus précisément, ce projet évalue :

- La mise en œuvre globale du Référentiel de compétences;
- Les effets des activités de soutien offertes aux participants (document présentant le RAC, rencontres de la communauté de pratique, outils développés avec cette dernière, visites des milieux-écoles);
- Les effets de l'utilisation du Référentiel sur les compétences des acteurs clés;
- La pertinence du Référentiel quant à son adéquation aux contextes organisationnels et professionnels des acteurs clés.

Pour ce faire, sur le plan méthodologique, l'évaluation se base principalement sur une analyse qualitative. À cet effet, plusieurs outils de collecte de données ont été utilisés, notamment, des fiches de monitoring, un questionnaire et des entretiens. L'ensemble des données recueillies a été intégré dans un logiciel d'analyse qualitative assistée par ordinateur (NVivo 10). L'évaluation inclut aussi un volet quantitatif basé sur des données recueillies à l'aide du *Questionnaire sur l'utilisation des connaissances (QUC)*.

Au cours de la période d'expérimentation, soit de septembre 2014 à juin 2015, les participants provenant de sept écoles ont intégré dans leur milieu au moins une pratique issue de la recherche en s'appuyant sur les sept domaines d'agir compétent. Cependant, en raison du manque d'assiduité de plusieurs participants dans le remplissage des fiches de monitoring, le portrait à dresser de ces activités, bien qu'il reflète une certaine réalité, demeure incomplet.

Cela dit, les données recueillies permettent néanmoins de porter un regard sur les activités qu'ils ont mises en œuvre dans leur milieu et sur les défis rencontrés au cours de cette démarche, parmi lesquels on retrouve la gestion du temps, l'identification d'un besoin prioritaire sur lequel travailler qui satisfasse l'ensemble de l'équipe-école et l'adaptation des connaissances issues de la recherche au contexte de l'école.

Globalement, l'évaluation a permis d'observer des effets positifs chez les acteurs clés de la triade sans toutefois permettre de conclure à la présence d'effets sur l'ensemble du personnel des milieux-écoles.

Plus spécifiquement, les résultats de l'évaluation révèlent que les participants ont identifié de manière positive de nombreuses caractéristiques du RAC :

- Son contenu souple qui permet à chaque milieu de choisir les enjeux sur lesquels il souhaite travailler;
- Son format pratique et facile à consulter;
- Ses énoncés (situations/obstacles, actions, ressources) représentatifs du contexte organisationnel et des rôles professionnels tels que perçus par les participants et décrits dans les documents formels;
- L'approche participative de coconstruction adoptée pour le développer, basée sur une méthodologie rigoureuse et de nombreuses consultations auprès des acteurs du milieu, ce qui lui confère une grande crédibilité;
- Les activités de soutien et d'accompagnement dans sa mise en œuvre qui sont jugées indispensables, notamment, la communauté de pratique au sein de laquelle plusieurs outils ont été développés.

Le volet qualitatif de l'évaluation montre que l'année d'expérimentation — dans sa formule qui inclut le RAC, des outils qui lui sont complémentaires, une formation, une communauté de pratique et du soutien personnalisé au besoin — a eu des effets sur les compétences des participants pour utiliser les connaissances issues de la recherche sur le plan des sept domaines d'agir compétent, notamment sur 1) la perception de leur rôle professionnel dans le processus de transfert de connaissances; 2) leur niveau de ressources pour agir de manière compétente dans ce processus; et 3) les actions qu'ils posent dans ce processus.

Le volet quantitatif, quant à lui, montre une augmentation significative de l'utilisation des connaissances issues de la recherche par les membres des triades d'acteurs clés entre mai 2014 et juin 2015, peu importe les sources qu'ils utilisent pour accéder aux connaissances.

Toutefois, l'évaluation permet aussi de constater que la durée et l'intensité du projet n'étaient pas suffisantes pour permettre aux participants de s'approprier et de mettre en œuvre, dans leur milieu, à la fois les concepts de base du RAC, les domaines d'agir compétent et les outils complémentaires.

Ils ont donc dû faire des choix, tout au long de l'année d'expérimentation, quant à ce qu'ils considéraient prioritaire dans leur milieu. Les participants auraient souhaité être mieux aiguillés dans ces choix, dès le début de l'année d'expérimentation.

De plus, ils ont identifié trois faiblesses du Référentiel : la définition du rôle de l'enseignant ou de l'enseignante qui participe au projet, la définition de la compétence collective et le format pour la diffusion à l'équipe-école.

Au terme de l'année d'expérimentation, les participants ont proposé d'enrichir le Référentiel de plusieurs façons :

- Développer un outil pour les soutenir dans la démarche de consultation et d'identification des besoins prioritaires de connaissances;
- Mieux définir la compétence collective et les compétences individuelles, plus particulièrement les attentes à l'endroit des représentants enseignants membres de la triade;
- Décrire de façon plus explicite les étapes et enjeux que soulève l'implantation;
- Enfin, ils ont mentionné que, bien que la version actuelle du Référentiel leur paraisse adéquate dans son format dédié aux acteurs clés de la triade, une version synthèse du Référentiel pourrait favoriser le déploiement de cet outil auprès des membres de leur milieu.

En réponse à ces besoins, et compte tenu des résultats de l'évaluation, le comité scientifique a déjà entrepris de bonifier le RAC et ses outils complémentaires de multiples façons en y ajoutant :

- Un aide-mémoire sur l'identification et la priorisation, de façon concertée, des besoins de connaissances afin d'améliorer les pratiques éducatives en faveur de la réussite éducative. Il sera éventuellement accessible sur la page Web dédiée au Référentiel sur le site du CTREQ;
- Une fiche qui définit la composition, le rôle et le concept de compétence collective de la triade, responsable de l'implantation. Cette fiche permet ainsi de mieux définir les attentes à l'égard des membres de la triade, plus particulièrement celles associées au rôle du représentant enseignant;
- Une autre fiche qui décrit de manière explicite la démarche d'implantation du RAC en proposant, pour chacune des étapes, des objectifs, les résultats attendus, les outils accessibles et des pistes de réflexion;
- Une version synthèse du Référentiel dédiée spécifiquement aux milieux-écoles.

Enfin, le comité scientifique recommande la poursuite du codéveloppement d'outils (par exemple, typologie de recherche, gestion des données, suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation des effets). À cet effet, plusieurs pistes ont été explorées pour sa mise en œuvre dans les années à venir, dont le projet RÉU-CIR et une demande de Chantier 7, tous deux soumis au MEESR.